

SURVEILLANT(E) DE NUIT

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL (CQP)

DELIVRE PAR LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE POUR L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNE-FP)

Formation certifiante enregistrée au Répertoire Spécifique (RNCP36360)

Profession

Le(la) surveillant(e) de nuit est un(e) professionnel(le) intervenant dans le secteur social, médico-social et sanitaire.

Sa mission est d'assurer une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées, et de garantir les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

Objectifs

La formation permettra aux bénéficiaires, de maîtriser l'ensemble des 4 compétences constitutives du métier de surveillant de nuit.

Formation

Durée

- Centre : **231 heures** (+14 heures d'accompagnement renforcé).
- Stage : **210 heures** pour les demandeurs d'emploi et les salariés en reconversion professionnelle.

Contenu de la formation

La formation en centre est proposée en 4 blocs :

- Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens (56h)
- Bloc 2 : Accompagnement des personnes (77h)
- Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle (49h)
- Bloc 4 : Spécificité du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire (28h)

Modalité d'accès à la certification

- La formation classique
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Méthodes pédagogiques

Les apports théoriques s'appuieront sur des mises en situation et des études de cas pour enrichir les pratiques, dans des perspectives de contextualisation concrètes.

La démarche inductive privilégie l'entrée par la pratique afin de faciliter les apprentissages et donner du sens aux connaissances théoriques afférentes, et participe à la valorisation des acquis expérimentiels des stagiaires.

Certification

- Obtention de ces certificats SST, EPI
- Epreuve orale devant un jury

Conditions d'admission

Public et pré-requis

En situation d'emploi

- Justifier d'une expérience professionnelle dans la fonction de surveillant(e) de nuit.

Demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion professionnelle

- Avoir réalisé une période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)
- Ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum dans le secteur (attestation de l'employeur)
- Ou justifier d'une expérience professionnelle en tant que surveillant(e) de nuit.

Informations pratiques

Calendrier prévisionnel d'inscription et de formation :

Le calendrier sera communiqué ultérieurement.

(Les inscriptions se font uniquement en ligne sur notre site : <https://irtsreunion.fr> – Catégorie « Formations qualifiantes et certifiantes »)

Lieux de la formation :

ARFIS OI – IRTS de La Réunion
1, Rue Sully Brunet 97470 ST BENOIT

Coût de la formation

Coût du parcours : 3307 €

Financements mobilisables :

- Pôle Emploi,
- Auto-financement,
- Compte personnel de formation (CPF),
- Plan développement des compétences de l'employeur.

Contact

Secrétariat de la formation continue

Terry CALTON, Assistante pédagogique
polefc@irtsreunion.fr
Tél : 0262 92 97 77